

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Midparc SA » par la société « Med Z SA » à travers l'acquisition de 66% restants de son capital social et des droits de votes y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : La société « Med Z SA » ;

- La cible : La société « Midparc SA ».

Nature de l'opération

Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- L'aménagement, la gestion et le développement des Zones d'Accélération Industrielle.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 septembre 2024.



RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Midparc SA » par la société « Med Z SA ». Cette opération, soumise à l'obtention des autorisations réglementaires requises, porte sur l'acquisition de 66% des actions restants dans le capital social de la société « Midparc SA ».

« Med Z SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 2 154 797 500 MAD, dont le siège social est situé Espace des Oudayas, Angle Avenue Annakhil et Avenue Mehdi Benbarka, Hay Riad, Rabat. C'est une filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion « CDG » et a pour activité la conception et l'aménagement des zones d'activités économiques.

« Midparc SA » est une société anonyme de droit marocain au capital social de 22 000 000 MAD dont le siège social est sis Zone Franche Nouaceur, Casablanca, Maroc. Elle a pour objet l'acquisition, la conception, la construction et la commercialisation de lots industriels situés au sein de la zone d'accélération industrielle de Midparc à Nouaceur, destinés à être loués à des industriels aéronautiques.

Fait à Rabat, le 12 septembre 2024.